

Le Linky « électrise » l'ambiance

Plus de 200 personnes ont assisté, mercredi, à la réunion publique sur le déploiement de ce compteur « intelligent », prévu au mois d'avril prochain.



La salle des Granges-aux-Dîmes n'était pas suffisamment grande, mercredi soir, pour contenir toutes les personnes désireuses d'en savoir davantage sur le déploiement du compteur « intelligent ». Linky à leur domicile d'ici avril.

La rédaction des Points-de-Cé
Avec Monique Thiau, correspondante
redac.ponts-de-cest.courrier-ouest.com

L'arrivée du Linky dans les foyers pose question. Et plutôt deux fois qu'une ! La réunion publique organisée mercredi, aux Granges-aux-Dîmes, à Soulaines-sur-Aubance, a fait salle comble.

À tel point que des curieux ont dû faire le pied de grue dehors. Preuve que le sujet intéresse les habitants de Soulaines, Saint-Melaire et Mozé, concernés par le déploiement des compteurs « intelligents » d'ici le mois d'avril. Une dizaine d'autres communes était présente.

Le Collectif « Vigilance Citoyenne » a déjà soulevé l'inquiétude de quelques citoyens. Afin de lever les doutes, Michel Colas, maire de Soulaines, a organisé cette réunion publique, ouverte aux communes voisines. Plus de 200 personnes se sont déplacées. Faute de places, toutes n'ont pu rentrer dans la salle et sont restées dans le hall.

Tour à tour, Nicolas Touché, directeur ERDF en Maine-et-Loire, et Jean-Lorain Genty, membre de l'équipe de déploiement Linky, ont répondu aux questions des habitants. Jean-Marc Verrière, vice-président du SIEML, et Stéphane Piednoir, vice-président

chargé de l'environnement à ALM, étaient présents. Nicolas Touché, directeur ERDF en Maine-et-Loire, a rappelé la mission d'ERDF : « Entrepris de service public gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, elle a été chargée dans le Maine-et-Loire par le SIEML d'entretenir et de moderniser le réseau », a-t-il précisé.

Concernant le compteur Linky, « le client bénéficiera d'un accès simple gratuit à ses données de consommation depuis son ordinateur. Ce compteur s'inscrit dans la transition énergétique et le respect de l'environnement », a dit le directeur ERDF.

« Peut-on refuser la pose de ce compteur Linky ? »

Et d'énumérer : « Celui-ci offrira de nouveaux services aux habitants : une facturation réelle et non plus estimée avec un relevé à distance et quotidien (l'index de consommation est envoyé sur le site internet du client une fois par jour en quelques secondes la nuit), une localisation automatique des pannes à distance, des prestations plus rapides moins chères et sans rendez-vous dans le cas d'une mise en service ou d'un changement de puissance et ce, sans dérangement, dans des délais plus rapides ».

Après cette présentation, un échange

vif et animé s'est déroulé entre les intervenants et une salle bondée, notamment de membres du collectif « Vigilance citoyenne ». Elisabeth Lalande, Jean-Marie Doublet et Jean-Pierre Drouin, membres de ce collectif, ont également des craintes concernant l'émission d'ondes, de radios fréquence, de champs électromagnétiques.

« Pourquoi changer de compteur ? Peut-on refuser la pose de ce compteur ? » Autant de questions auxquelles Jean-Lorain Genty, membre de l'équipe de déploiement Linky, et Nicolas Touché se sont efforcés de répondre en argumentant. « J'ai un compteur Linky chez moi depuis janvier et j'ai des problèmes », a témoigné une personne de l'assistance. « Le compteur Linky a été posé à mon domicile. Le lendemain, il a été enlevé et remplacé par l'ancien », s'est interrogé un autre. Au cours de la réunion, Elisabeth Lalande, porte-parole du collectif « Vigilance citoyenne » a demandé au maire de Soulaines et à Angers Loire Métropole, de voter l'interdiction pure et simple de la pose de ces compteurs pour protéger la santé des citoyens.

2 200 compteurs sont déjà posés en Maine-et-Loire sur les 400 000 envisagés à l'horizon 2021. À Soulaines, les compteurs Linky doivent être posés au mois d'avril.

Linky, de l'électricité dans l'air

Un collectif s'oppose au déploiement du compteur électrique de nouvelle génération. Au-delà de leurs interrogations sanitaires sur ce Linky, ces habitants assurent que l'utilisateur paiera au final la facture.

Emmanuel POUFARD

redac.ponts-de-ce@courrier-ouest.com

On nous bassine que Soulaines est une commune verte. La mairie a même décrété une Journée de l'environnement. Soit, c'est très bien. Mais voilà qu'on nous colle un compteur avec des ondes électromagnétiques ! » Elisabeth Lalande, enseignante, habite une coquette maison surplombant un bel espace public, arboré et paré d'herbe verte. Les joies de la campagne sans les inconvénients de la ville en somme. Cette qualité de vie là, elle y tient. C'est pourqu'elle cette mère de famille a décidé d'entrer en résistance contre le compteur Linky, notamment autour de possibles risques sanitaires entourant ce fameux boîtier.

« La pose des Linky aura lieu en avril »

Elle n'est pas seule dans ce combat. Des voisins et des habitants ont constitué un collectif, branche sur courant continu. D'une dizaine, ce collectif est rapidement passé à 28 en moins d'une semaine. « Nous avons organisé, mercredi, une réunion à laquelle des habitants du coin ont participé », se félicite Anne Drouin, retraitée domiciliée à Soulaines. Tout a commencé un jour d'hiver. Chez les Drouin, le chauffage électrique turbinait plein pot lorsqu'une lettre a refroidi l'ambiance. « Dans ce courrier, ERDF nous annonçait remplacer prochainement notre compteur électrique », signale-t-elle. Jean-Paul Drouin, son mari, est du genre tenace. Il se renseigne sur Internet. « Plus j'avancais dans mes recherches, plus je découvrais la toxicité de ce compteur Linky », assure-t-il. D'autres habitants reçoivent aussi ce courrier d'ERDF, à intervalles irréguliers. L'information circule vite. Un petit noyau envoie. Il y a plus de



Soulaines-sur-Aubance, vendredi 18 mars. Elisabeth Lalande, Hélène Michèle, Jean-Paul Lermihl, Jean-Paul et Anne Drouin font partie du collectif Vigilance citoyenne, fermement opposé au déploiement du compteur électrique Linky.

quinze jours, une lettre recommandée à ERDF, avec copie au maire de la commune. Michel Colas répond, en manuscrit, qu'il n'y peut rien. Ce n'est pas de son ressort : « Les compteurs Linky, propriétés de ERDF, sont posés par le Syndicat d'énergies de Maine-et-Loire ». Le maire précise dans ce courrier que « la pose des Linky aura lieu en avril » et que « la commune ne peut pas s'y opposer ». Une information qui fait l'effet... d'une décharge électrique au sein du collectif.

« On nous annonce que les compteurs vont être déployés alors que les retombées sur la santé ne sont toujours pas prouvées, grogne Elisabeth Lalande. Jean-Luc Davy, maire de Daumeray, est aussi président du Syndicat des énergies de Maine-et-Loire (Sieml).

« Linky, c'est une obligation de l'Etat »

Ces habitants nourrissent des inquiétudes au sujet du déploiement du compteur Linky dans leurs communes respectives.

Leurs craintes sont-elles fondées selon vous ?

« Sur ce compteur, il est dit tout et son contraire. C'est pourqu'il la réunion de ce mercredi soir doit permettre de lever, de préciser certaines choses. Concernant les ondes, le Linky n'est pas émetteur. C'est un transformateur qui lui envoie une impulsion pendant une seconde par 24 heures. Il faut relativiser. D'autant que notre société est traversée par les ondes électromagnétiques : téléphones portables, bornes wifi, etc. Rappelons aussi qu'il existe déjà des compteurs d'eau « intelligents », dotés de télésurveillance. Quant à l'espionnage de la vie privée, soyons sérieux. »

Les habitants peuvent-ils s'opposer à la mise en place de ce compteur chez eux ?

« Non. Et les municipalités non plus. Certains conseils municipaux ont voté une délibération en ce sens,

Ce n'est pas de la paranoïa. Le magazine « UFC Que Choisir » ne propage pas de rumeurs ! Même le maire nous invite à le consulter. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a diligé une étude qui ne sera connue... qu'en juillet prochain. »

Deux lettres, deux discours

Simple coïncidence ou pur hasard, le collectif a reçu une réponse écrite d'ERDF... assez cocasse. « Le maire nous signale que les compteurs Linky sont propriété d'ERDF et ERDF nous assure, dans le même temps, qu'ils sont propriété des collectivités locales ! »,

souliève Jean-Paul Drouin, qui ne sait plus à quel saint se vouer.

Pour ce collectif, le déploiement du Linky s'apparente à une belle opération commerciale pour ERDF. « Leur pose coûtera 7,5 millions à EDF. Mais qui paiera au final ? Toujours les mêmes ! », prétendent, de concert, Jean-Paul Lermihl et Hélène Michèle, deux habitants de Soulaines également membres du collectif. « Depuis quand un compteur ERDF est gratuit ? questionne Elisabeth Lalande. Au final, ce seront les usagers qui paieront la facture ! »

Collectif Vigilance citoyenne : vigilancecitoyenne49@gmail.com

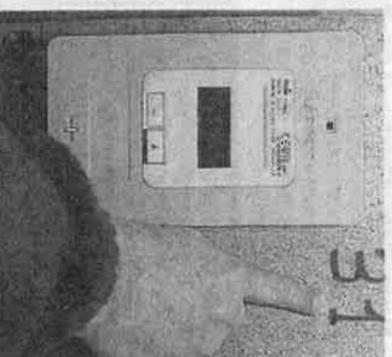
« Linky, c'est une obligation de l'Etat »

A SAVOIR

Une réunion le 23 mars

Afin de répondre aux interrogations et lever des inquiétudes sur le compteur Linky, ERDF organisera une réunion publique, mercredi 23 mars, à partir de 20 h 30, à la salle de la Grange-aux-Dîmes à Soulaines-sur-Aubance.

Le beau coup de com'



Il est beau, il est vert pomme. Linky s'est pare de ses plus belles couleurs pour passer pour un compteur intelligent et respectueux de la planète. Forcément un coup de com'. Rappelons que les anciens compteurs sont bleus, les plus récents blancs.



Jean-Luc Davy.

mais la commune sera déboutée si elle conteste devant le tribunal administratif. Le réseau qui part du compteur jusqu'aux lignes de basse et moyenne tension appartient au Sieml. Et ce dernier a passé une convention pour qu'ERDF soit le concessionnaire de ce réseau. On ne peut s'opposer à la mise en place du Linky car c'est une obligation de l'Etat destinée à améliorer le parc. »

Comment se déroule le

déploiement du Linky en Maine-et-Loire ?

« Le tout premier compteur a été installé il y a quelques mois à Nueil-sur-Layon. Il y a obligation de poser des compteurs dans chaque foyer. Nous n'avons pas le choix. Jean-Marc Verchère, vice-président du Syndicat des énergies de Maine-et-Loire (Sieml), interviendra sur ce sujet, ce mercredi soir, à Soulaines, afin de lever les inquiétudes. »